

FORMULE MODÈLE RECOMMANDÉE

CERTIFICAT DE CONFORMITÉ D'UNE ADOPTION INTERNATIONALE

*Article 23 de la Convention de La Haye du 29 mai 1993
sur la protection des enfants et la coopération en matière d'adoption internationale*

1 - L'autorité soussignée:

(Nom et adresse de l'autorité compétente de l'État où l'adoption a eu lieu)

.....
.....

2 - Atteste que l'enfant:

Nom de famille:

Prénoms ou surnoms: Sexe: masculin [] féminin []

Date de naissance: jour ... mois ... année ...

Lieu de naissance:

Résidence habituelle:

3 - A été adopté en vertu de la décision de l'autorité suivante:

.....

En date du:.....

Cette décision est définitive depuis le:

*(Au cas où l'adoption a eu lieu de façon autre que par décision d'une autorité,
veuillez préciser les données correspondantes)*

4 - Par la ou les personne(s) suivante(s):

a Nom de famille de l'adoptant:

Prénoms ou surnoms:

Date de naissance: jour ... mois ... année

Lieu de naissance:

Résidence habituelle au moment de l'adoption:

b Nom de famille de l'adoptante:

Prénoms ou surnoms:

Date de naissance: jour ... mois ... année ...

Lieu de naissance:

Résidence habituelle au moment de l'adoption:

5 - L'autorité soussignée constate que l'adoption attestée ci-dessus est conforme à la Convention et que les acceptations prévues à l'article 17, lettre c, de celle-ci ont été données par:

a Nom et adresse de l'Autorité centrale de l'État d'origine:

.....
.....
.....

Acceptation donnée le:

b Nom et adresse de l'Autorité centrale¹ de l'État d'accueil:

.....
.....
.....

Acceptation donnée le:

6 - [] L'adoption a eu pour effet de rompre le lien préexistant de filiation.

[] L'adoption n'a pas eu pour effet de rompre le lien préexistant de filiation.

Lieu: date:

Signature / Sceau

¹ Ou de la personne, organisme ou autorité publique délégué en vertu de l'article 22, al. 1 ou 2, de la Convention.